

Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques du BAPE sur le projet Rabaska

241

P **NP**

DM670

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Monsieur le Président,

Mon nom est Nathalie Michaud. J'habite Lévis depuis maintenant 10 ans et c'est la première fois que je sens le besoin de participer à un débat de nature socio-économique. En effet, ce que j'ai pu lire et entendre au cours des derniers mois en relation avec le projet Rabaska m'interpellent. J'ai eu l'occasion de prendre connaissance des principaux arguments amenés par les différents groupes et je me rends compte que plusieurs d'entre eux me semblent complètement ridicules.

À écouter certains d'entre eux, moi qui habite maintenant à moins de 150 pieds du fleuve Saint-Laurent, je devrais me cacher dans mon frigidaire ou mes armoires à chaque fois que passent les pétroliers d'Ultramar. En effet, selon leurs dires les pétroliers sont de véritables bombes flottantes. Que dire des méthaniers maintenant? Ils sont tellement explosifs qu'ils deviendront la cible de terroristes! Dieu que certains ont de l'imagination!

La menace, la vraie, c'est l'opposition systématique et organisée par certains individus à tout projet de développement sur la Rive-Sud. Et ce n'est malheureusement d'ailleurs pas la première fois que ça arrive. Si ma mémoire m'est fidèle, certains d'entre eux, les mêmes qu'on entend sur toute les tribunes actuellement se sont aussi opposés à la mise en place de notre piste cyclable. Faut le faire! Ça a pris au moins 5 ans avant que ce projet se règle et certains idiots ont même réussi à retarder l'aménagement d'une partie du tronçon, celui situé près des anciens réservoirs d'Esso sous prétexte qu'il y avait risque de contamination. On préférerait nous faire passer dans la rue à 2 pieds des autos et camions ce qui, de mon point de vue, semblait bien plus menaçant!

Bref, je comprends très bien qu'un projet de développement, quel qu'il soit et où qu'il soit, provoque certains inconvénients. J'ai résidé pendant 20 ans à moins de 4 kilomètres de la raffinerie d'Ultramar et c'est vrai qu'à une certaine époque ça ne sentait pas très bon. Sauf que depuis, sensibles aux revendications des citoyens cette compagnie a apporté des correctifs qui ont à toute fin pratique réglé ce problème. Il y a tout lieu de croire qu'il en sera de même pour ce qui concerne Rabaska. D'ailleurs, à partir des dépliants que nous avons reçus de la part du promoteur, il me semble que ce dernier a mis en œuvre de nombreuses mesures afin d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux de son projet.

Il est dommage que nous réservions un tel accueil à quelqu'un qui se propose d'investir 800 M\$ dans notre économie. J'espère que vous saurez faire la part des choses et prendrez en compte l'intérêt collectif avant de tenir des intérêts de certains individus, intérêts qui m'apparaissent parfois un peu obscurs.

Pour ma part je suis favorable à l'implantation du projet Rabaska et j'ai hâte de voir arriver le premier méthanier!

Nathalie Michaud